

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 292.800.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

MÉTHODES RÉPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 860

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS - ID ET ID BREAKS TOUS TYPES
LIQUIDE DE SUSPENSION

Lancement du liquide LHS 2

Un nouveau liquide de suspension dont la désignation commerciale est LHS 2 quel qu'en soit le fournisseur est utilisé dans les circuits hydrauliques des véhicules DS, ID et ID breaks sortis d'usine à partir du 25 août 1964.

Ce liquide est incolore alors que l'ancien était coloré en rouge.

Il est distribué sous le nom LHS 2 par :

ANTAR	MOBIL
BP	PENTOSIN
CASTROL	SHELL
LOCKHEED	STOP

ENTRETIEN DES VÉHICULES :

1) Circuits contenant de l'ancien liquide :

Les mélanges de LHS 2 avec les liquides précédemment utilisés pour l'équipement des véhicules neufs ou distribués pour assurer l'entretien sont possibles en toutes proportions.

Le "LHS 2" ne doit pas être utilisé sur tous les types de véhicules dont les freins sont commandés par un maître-cylindre (AZ, AM, AK, H, PUD, P 38).

La détérioration des coupelles de caoutchouc de ces dispositifs en résulterait inévitablement.

2) Circuits contenant du liquide LHS 2 :

Utiliser du liquide LHS 2.

A défaut, et bien que ce ne soit pas recommandé, il est possible d'utiliser l'un des liquides précédemment admis, à savoir :

ANTAR FH6 *	MOBIL FLUID *
BP ENERGOL HYDRAULIC CF *	PENTOSIN 259 *
CASTROL HF *	SHELL DONAX D *
LOCKHEED HD 19 *	STOP SP 19 *

REMARQUE : Quel que soit le liquide utilisé, il est nécessaire de nettoyer le filtre d'aspiration tous les 10000 km.

RÉPARATION DES VÉHICULES :

1) Véhicules sortis d'Usine avant le 25 juillet 1964 :

Si le remplacement des joints dont nous donnons la liste est nécessaire, monter les nouveaux joints.

Ancien joint	Nouveau joint
4 929 S	4 986 S
4 930 S	4 987 S
4 905 S	4 983 S
4 906 S	4 984 S

2) Véhicules sortis d'Usine depuis le 25 août 1964 :

Les joints à monter doivent être impérativement du nouveau modèle.

NOTE : Les nouveaux joints peuvent équiper un véhicule dont le circuit hydraulique contient encore de l'ancien liquide, mais **il ne faut absolument pas monter les anciens joints sur des véhicules dont le liquide de suspension est du LHS 2.**